

**Bureau d'Enquêtes sur les Accidents de
Transport Terrestre (BEA-TT)**

La Grande Arche
Paroi Sud, Bureau 29N54
92055 LA DEFENSE

**A l'attention de J. PANHALEUX et L.
FONTAINE**

Rueil-Malmaison, le 14 Décembre 2020

Par courrier simple et email

Objet : Projet de rapport daté du 5 Octobre 2020 du BEA -TT – Déraillement rame de métro à Marseille survenu le 11 décembre 2018

Madame, Monsieur,

Nous accusons bonne réception du rapport du BEA-TT daté du 5 octobre 2020 et destiné à conclure l'enquête.

Par la présente, nous vous informons que notre équipe Technique a pris contact avec la RTM pour échanger et s'accorder sur la réponse à formuler quant à la recommandation R3 du rapport visant nos deux sociétés.

A ce titre, nous avons avec la RTM complété et finalisé le dernier document de recommandations de surveillance et de maintenance des appareils de voie pour le Métro de Marseille.

Les nouvelles préconisations de maintenance et le document révisé ont été partagés (document Vossloh XXI-09-002 révision 2, transmis au 18 novembre 2020), et ensuite pris en compte par la RTM pour les intégrer à leurs documentations de maintenance. Il convient de noter que les compléments apportés visent à détailler les états de service et les états d'interventions limites permettant la compatibilité de franchissement des frotteurs négatifs ou de masse du matériel roulant sur les appareils de voie du réseau de la RTM.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.


Marc-Antoine DE DIETRICH

Directeur Général

